

LA DYNAMISATION DE NOS ÉQUIPES

3BM SECURITE donne une importance capitale à l'encadrement, de ses équipes sur le terrain. Elle offre cependant des fréquences de prestations selon les clients.

La présence régulière et active des inspecteurs, est le gage d'une véritable exigence, et assurance d'une prestation de qualité.

Leurs actions fréquentes et les contrôles réguliers, dynamisent nos équipes.

Le dynamisme, la réactivité et le dialogue sont des exigences, qui ne peuvent être que le fruit d'une équipe motivée.

Par ce fait, la formation ainsi que le dialogue, sont des valeurs de notre culture d'entreprise.

Ce qui nous permet d'atteindre les objectifs, et surtout la satisfaction des clients.



PROTECTION

EFFICACITÉ

DYNAMISME



SIRET : 902 901 862 0019

CODE APE : R020Z

NUMÉRO TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 50 902 901 362

NUMÉRO RCS : REIMS B 902 901 362

NUMÉRO D'AUTORISATION D'EXERCICE : AUT-051-2120-09-28-20280799931



3bm_securite



3bm-securite.fr



3BM securite



3BM securite



+331 83 64 41 37



contact@3bm-securite.fr



7 rue pierre salmon - 51430 Bezannes

OFFRE GLOBALE DE SERVICES

NOS SERVICES

3BM SECURITE a été créée en 2021, autour d'hommes justifiant d'une certaine expérience dans le domaine.

Sa structure permet d'obtenir des réponses immédiates, dans tous les domaines de la sécurité.

Sa taille humaine garantit un contact privilégié avec un interlocuteur unique, connaissant votre dossier et les spécificités de votre site.



NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS

LES ENTREPÔTS - LOGISTIQUES
LES CHANTIERS BTP
LES IMMEUBLES DE BUREAUX
LES SITES INDUSTRIELS
MAGASINS ET GRANDE DISTRIBUTION
LES IMMEUBLES DE GRANDES HAUTEUR

LES PRESTATIONS MISES A VOTRE DISPOSITION

AGENT DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE
VIDÉO PROTECTION
TÉLÉSURVEILLANCE
AGENT CYNOPHYLE
AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSIAP)
INTERVENANT
RONDIER
CONTRÔLEUR



Pour proposer un service de qualité et assurer le suivi de ses prestations, notre société a mis en place un certain nombre de procédures, qui sont adaptées à chaque site et aux exigences du client :

1- Le démarrage de chantier, qui est précédé d'une visite du chantier et d'une réunion de présentation des prestations.

2- Le suivi des prestations, au travers d'un interlocuteur unique.

3- Les contrôles réguliers, est effectués par un collaborateur expérimenté.

4- La gestion des dysfonctionnements, et le traitement des litiges par nos collaborateurs expérimentés.

5- La communication permanente avec le client.